



Renouvellement titre de séjour ?salarié? régularisé ? algérien ?

Par malik

Bonjour,

Je suis ressortissant algérien, habitant à Torcy (77200), arrivé en France en 2019 avec un visa touristique.et je sollicite votre avis concernant le renouvellement de mon titre de séjour.

Depuis mon arrivé en France j'ai travaillé dans le BTP et j'ai régularisé ma situation en septembre 2024. La préfecture Seine-et-Marne (site de Melun/Torcy) m'avait délivré un certificat de résidence Algérien temporaire portant la mention « Salarié » à titre dérogatoire et exceptionnelle prévu par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et de l'accord franco algérien, me permettant de travailler en qualité de maçon pour la société XXXX.

Mon titre arrive à expiration. J'ai tenté de prendre rendez-vous pour son renouvellement via le site officiel, mais la seule catégorie disponible que j'estime correspondre à mon cas était : ?immigration professionnelle ? sauf admission exceptionnelle au séjour?. C'est cette catégorie que j'ai sélectionnée et j'ai obtenu un rendez-vous.

??Mon inquiétude : ce créneau semble être réservé aux ressortissants ayant obtenu un titre ?salarié? dans le cadre d'une immigration professionnelle classique (avec autorisation de travail DREETS ou visa long séjour), ce qui n'est pas mon cas puisque j'ai été régularisé par l'AES.

Par ITERNITY1979

Bonjour

Pas grave,allez au rendez vous et faites votre demande de renouvellement, dans les 2 cas c'est la Préfecture qui s'occupe des titres de séjour et la personne qui vous recevra fera le dossier en fonction de votre situation.

Vérifiez quand même date d'expiration du titre de séjour et date rdv à la Préfecture et que le RDV soit bien avant l'expiration du titre de séjour.

Bon courage

Ines DZ comme vous